

d é v e l o p p e m e n t c u l t u r e l



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction de
l'administration
générale

Département des
études et de la
prospective

Bulletin du département des études et de la prospective,
2 rue Jean Lantier, 75001 Paris – ☎ 01 40 15 79 25 – 📠 01 40 15 79 99

Développement culturel est téléchargeable sur le serveur
du Ministère de la culture et de la communication :

<http://www.culture.gouv.fr/dep>

N° 145 – Septembre 2004

Éléments pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

Vers une connaissance objective et partagée de l'emploi

La crise sociale ouverte au printemps 2003 par la réforme du dispositif d'assurance-chômage des artistes et techniciens intermittents de l'audiovisuel et du spectacle¹ a remis à l'ordre du jour le souhait de mieux connaître les conditions d'emploi des professionnels du secteur et, plus généralement, de mieux comprendre l'ensemble des mécanismes à l'œuvre sur les différents marchés du travail concernés. La production d'éléments de connaissance objectifs, fiables et partagés est ainsi apparue comme

un enjeu décisif dans la juste appréciation des conséquences de la réforme sur l'avenir du secteur.

Une telle démarche avait déjà précédé, dix ans plus tôt, à l'initiative conjointe des organisations professionnelles et des pouvoirs publics, au lancement d'un contrat d'études prospectives (CEP) de grande ampleur qui s'est appuyé sur l'exploitation approfondie des sources statistiques alors disponibles pour établir un premier état des lieux complet du secteur du spectacle vivant, de ses entreprises et de ses emplois². Au cours de la même décennie, un ensemble de travaux complémentaires – parmi lesquels plusieurs études sur des professions

clés du secteur³, ou encore le travail d'harmonisation des classifications et nomenclatures d'emploi en usage dans le spectacle, entrepris à l'initiative de la Commission paritaire nationale emploi-formation du spectacle vivant (CPNEF-SV) pour améliorer la lisibilité générale de l'emploi⁴ – ont contribué à un développement très significatif de la connaissance de l'emploi dans le spectacle et à forger les outils nécessaires à son amélioration.

Dès la fin de l'été 2003, la réinstallation par le Ministre de la culture d'une Commission permanente sur l'emploi au sein du Conseil national des professions du spectacle (CNPS)⁵ signifiait fortement qu'un

1. Le Protocole d'accord conclu le 26 juin 2003 entre certains des partenaires sociaux gestionnaires de l'Unédic introduit plusieurs modifications importantes dans le dispositif spécifique d'assurance-chômage des intermittents, parmi lesquelles le rehaussement des seuils d'accès : pour bénéficier de ce régime, il faut désormais pouvoir justifier de 507 heures de travail sur une période de référence ramenée de 12 à 10 mois pour les salariés relevant de l'annexe VIII (ouvriers et techniciens), et de 12 à 10 mois et demi pour les salariés relevant de l'annexe X (artistes).

2. Rémi Debeauvais, Pierre-Michel Menger, François Piettre *et alii*, *Le spectacle vivant*, Paris, La Documentation française, 1997, 442 p.

3. Voir Pierre-Michel Menger, *La profession de comédien. Formation, activités et carrières dans la démultiplication de soi*, Paris, Dep, Ministère de la Culture/La Documentation française, 1997 ; Philippe Coulangeon, *Les musiciens interprètes en France. Portrait d'une profession*, Paris, Dep, Ministère de la Culture/La Documentation française, coll. « Questions de culture », 2004 ; « Les danseurs », *Développement culturel*, n° 142, novembre 2003.

4. *Les métiers du spectacle vivant et leurs classifications*, Paris, CPNEF-SV, 2001, 348 p., et *Nomenclature des employeurs du spectacle vivant*, Paris, CPNEF-SV, 2003.

5. Voir encadré p. 11.

nouvel état des lieux était attendu, nourri des apports conjugués des travaux précédents, actualisé, éventuellement enrichi par la mobilisation de sources statistiques nouvelles.

Le présent bulletin rend compte de manière synthétique des principaux résultats des travaux que cette Commission a menés au cours de l'année 2003-2004.

Construire un système d'information cohérent

Observer l'emploi est une entreprise inévitablement complexe, qui nécessite de croiser plusieurs approches (approche par les individus/approche par les entreprises, approche par secteur/approche par profession...) et donc, aussi, de mobiliser un grand nombre de sources statistiques différentes. Ces dernières, très nombreuses pour le champ du spectacle, sont construites, chacune, selon une logique propre correspondant à ses besoins de gestion. Elles sont donc difficilement comparables entre elles de façon stricte, si ce n'est au prix d'un important et patient travail d'expertise et de synthèse.

Observer l'emploi dans le domaine du spectacle est une démarche encore plus complexe, en raison des caractéristiques propres au champ concerné : le spectacle est en effet un univers particulièrement composite, tant par les disciplines

et les métiers couverts, que par les types d'entreprises, les modes de financement ou, encore, les catégorisations professionnelles et les formes d'emploi. Et cette grande diversité condamne d'emblée à l'échec toute tentative de généralisation ou de simplification à l'extrême.

Ces constats préalables ont conduit les membres de la Commission à s'accorder très rapidement sur un postulat essentiel : il n'y a pas une source unique susceptible de couvrir, à elle seule, l'ensemble des informations souhaitées sur l'emploi dans le spectacle ; il n'y a donc pas non plus un chiffre unique de l'emploi qui serait le « bon chiffre ». Les estimations produites par chaque source résultent d'abord d'une double convergence des concepts utilisés et des modalités de gestion propres à chaque organisme producteur. La connaissance des emplois du secteur passe nécessairement par le rapprochement de l'ensemble de ces sources, dans un esprit de complémentarité et d'enrichissement mutuel. En d'autres termes, par la mise en place d'un système d'information cohérent, riche des atouts spécifiques de chacune des sources mobilisées.

C'est dans cet esprit que le recensement, l'expertise, l'exploitation et l'actualisation de dix sources statistiques ont été entrepris⁶.

Ces sources se répartissent en :
– quatre *sources générales*, parmi lesquelles trois sources émanant

de l'Insee (Recensement de la population, Enquête Emploi, Déclarations annuelles de données sociales DADS), la quatrième étant constituée par les données de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoiss) ;

– six *sources professionnelles*⁷ : la Caisse des congés spectacles, l'Unédic, Audiens, l'ANPE culture-spectacle, le fichier historique de l'ANPE (exploité par la Dares⁸) et l'Afdas.

Les données produites par chaque source ont été rapprochées sur une même période récente de référence afin de dégager, au-delà des différences inévitables, les tendances générales de l'évolution de l'emploi.

Une convergence globale des résultats produits

Une très forte croissance des effectifs, portée par le développement de l'emploi intermittent

Toutes les sources statistiques expriment une très forte croissance des effectifs dans le spectacle au cours des dernières années (voir graphique 1).

Les rythmes de croissance annuelle moyens observables à partir de plusieurs de ces sources, entre 1995 et 2001, se révèlent en outre très comparables, oscillant, selon l'organisme producteur, entre 6 % et 9 %.

6. Voir encadré p. 3.

7. La *Caisse des congés spectacles* est l'organisme qui assure le versement des congés annuels aux artistes et aux personnels technico-artistiques (cadres, techniciens, ouvriers) intermittents du spectacle.

Audiens assure la gestion administrative et comptable d'institutions de protection sociale des professionnels du spectacle, de l'audiovisuel et de la presse.

L'*Afdas* est le fonds d'assurance formation agréé qui gère, sur le plan national, l'ensemble du dispositif de la formation professionnelle des secteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, de la publicité et des loisirs.

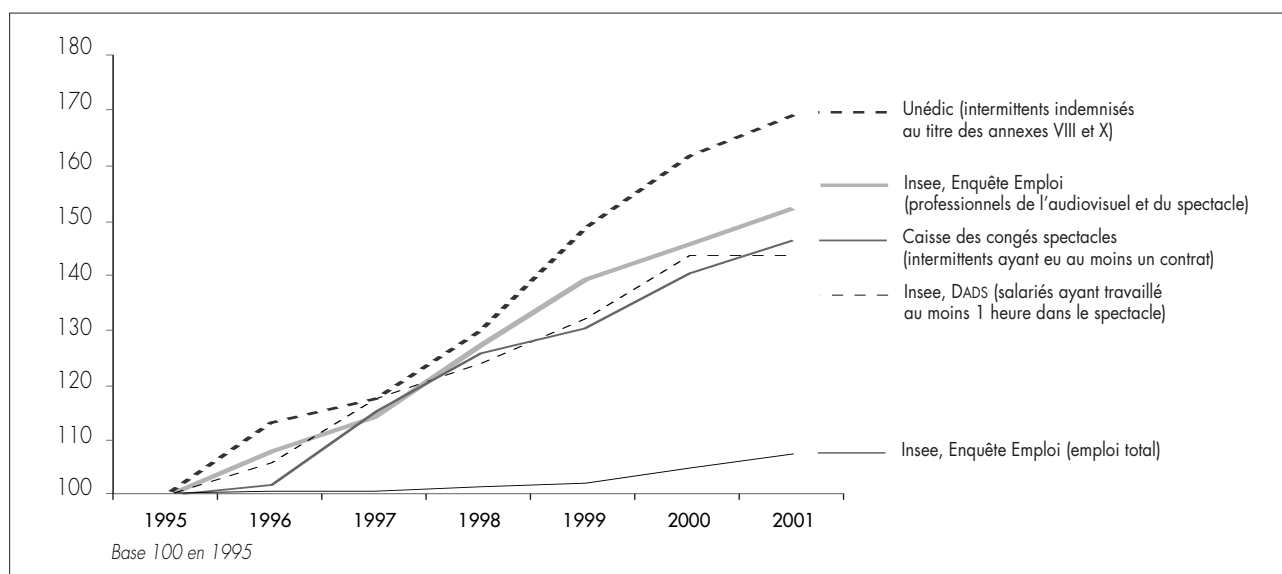
8. Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale.

Présentation des dix sources statistiques

Sources statistiques	Population observée (dans le cadre de la Commission)	Dernière année disponible	Effectifs
SOURCES GÉNÉRALES			
Insee, Enquête Emploi	Professionnels de l'audiovisuel et du spectacle (salariés en CDD, salariés en CDI, indépendants)	2002	116 000 actifs
Insee, Recensement de la population	Professionnels de l'audiovisuel et du spectacle (salariés en CDD, salariés en CDI, indépendants)	1999	128 000 actifs
Insee, DADS	Salariés ayant travaillé au moins une heure dans le spectacle et dans l'audiovisuel (quel que soit leur contrat)	2001	360 000 salariés (dont seulement 110 000 ont travaillé plus de 500 h dans le spectacle)
Acooss	Salariés des entreprises de l'audiovisuel et du spectacle	2004	154 000 salariés
SOURCES PROFESSIONNELLES			
Caisse des congés spectacles	Intermittents ayant eu au moins un contrat (même s'ils ne sont pas indemnisés par l'Unédic)	2001	120 000 intermittents
Unédic	Intermittents indemnisés au titre des annexes VIII et X du régime de l'assurance-chômage	2002	103 000 intermittents indemnisés
Audiens	Ensemble des salariés ayant travaillé au moins une journée dans le spectacle (intermittents et permanents)	2000	285 000 intermittents 143 000 permanents
Afdas	Entreprises de l'audiovisuel et du spectacle cotisant au titre de la formation professionnelle Salariés de ces entreprises ayant bénéficié d'au moins une formation	2003	30 000 bénéficiaires d'un stage de formation
ANPE culture-spectacle	Demandeurs d'emploi dans un des métiers du spectacle (en fin de mois)	2003	141 000 demandeurs d'emploi
Fichier historique ANPE/Dares	Demandeurs d'emploi dans un des métiers du spectacle (suivi sur l'année)	2003	139 000 demandeurs d'emploi

Source : Commission permanente sur l'emploi du CNPS (2004)

Graphique 1 – Évolution des effectifs entre 1995 et 2001



Source : Commission permanente sur l'emploi du CNPS (2004)

Ce dynamisme tranche fortement avec la relative atonie observée, sur la même période, pour l'ensemble de la population active (croissance annuelle moyenne de 1 % seulement pour l'ensemble des actifs, toutes professions et activités confondues).

Mais cette très forte augmentation des effectifs du spectacle n'a pas concerné de la même façon tous les statuts d'emploi. Elle a essentiellement profité à l'emploi intermittent, comme en attestent plusieurs indicateurs.

Il est possible, tout d'abord, de mesurer, « en négatif », l'érosion des formes d'emploi liées au salariat permanent ou au non-salariat à partir d'une source générale comme le Recensement de la population. Selon cette source, la très forte progression de l'emploi enregistrée entre 1990 et 1999 pour l'ensemble des professionnels (37 %) a uniquement profité aux salariés en contrat à durée déterminée (et donc, à l'emploi intermittent) : alors que le nombre de salariés sur

CDD progressait de 190 %, celui des salariés sur CDI diminuait au cours de la même période (- 13 %) et celui des travailleurs indépendants augmentait plus faiblement (14 %).

Par ailleurs, et en complément de cette observation, deux sources professionnelles consacrées uniquement à l'emploi intermittent (Caisse des congés spectacles et Unédic) confirment le développement accéléré et continu de cette forme d'emploi : 9 % de hausse en moyenne par an entre 1995 et 2001 pour l'Unédic, 7 % pour la Caisse des congés spectacles.

Un déséquilibre accru entre offre et demande d'emploi

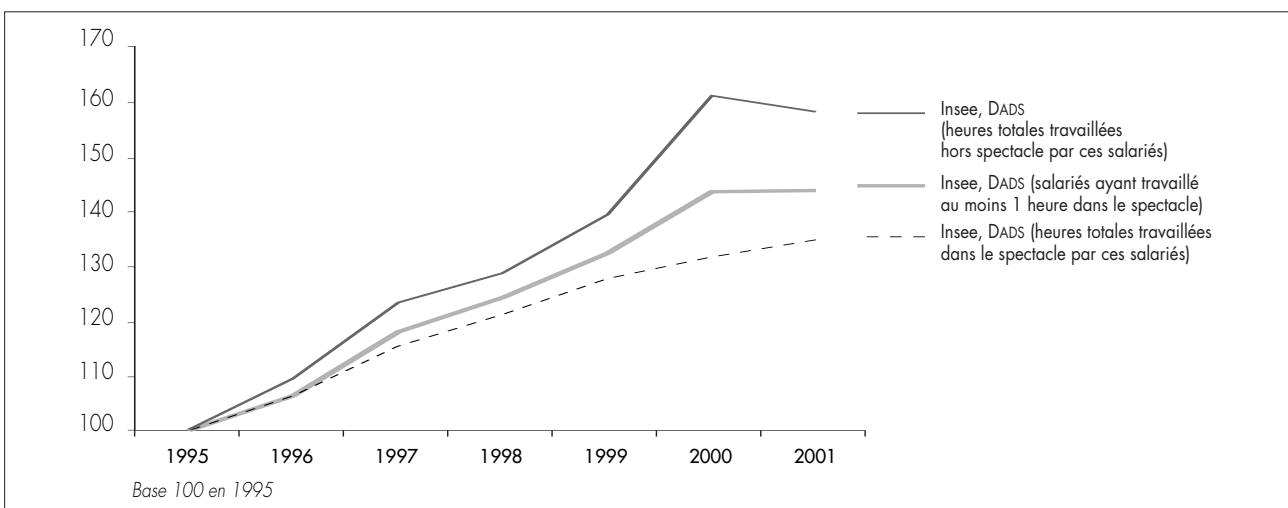
Pour être significative, l'observation de l'évolution des effectifs doit être mise en regard avec celle de l'offre d'emploi au cours de la période.

Deux sources statistiques (les DADS et la Caisse des congés spectacles)

ont été examinées dans cette optique complémentaire qui permet de souligner un fort déséquilibre entre la croissance de l'offre et celle de la demande d'emploi.

Selon les DADS (voir graphique 2), alors que le nombre de salariés ayant travaillé au moins une heure dans le spectacle a augmenté de 44 % entre 1995 et 2001 (soit une moyenne annuelle de 6,2 %), l'offre d'emploi (mesurée au nombre d'heures travaillées dans le spectacle) n'a progressé que de 35 % (soit 5,1 % en moyenne par an). En 2001, les salariés travaillant dans le spectacle effectuent en moyenne 572 heures dans l'année, alors qu'ils en effectuaient 611 en 1995. Simultanément, ces mêmes salariés du spectacle ont eu tendance à diversifier davantage leur activité professionnelle en travaillant aussi à l'extérieur de la sphère du spectacle : le nombre d'heures travaillées hors spectacle est ainsi passé de 287 heures à 316 heures entre 1995 et 2001. Au final, et en prenant également en compte ces acti-

Graphique 2 – Évolution du nombre de salariés ayant travaillé dans le spectacle, de leur volume de travail dans le spectacle et de leur volume de travail hors spectacle, entre 1995 et 2001



vités extérieures au spectacle, le volume global de travail des salariés du spectacle a très légèrement diminué sur la période : 897 heures en 1995 et 888 heures en 2001.

L'évolution du marché du travail selon les données de la Caisse des congés spectacles (c'est-à-dire sur les seuls salariés intermittents) témoigne aussi du même déséquilibre. Entre 1987 et 2001, le nombre d'intermittents a augmenté en moyenne de 7,9 % par an et celui des jours travaillés de 4,9 % par an.

La durée annuelle moyenne de travail par individu est ainsi passée de 89 jours à 59 jours, entraînant du même coup une baisse annuelle moyenne des rémunérations. La

fragilisation des situations individuelles moyennes qui en découle se révèle plus marquée parmi les professions artistiques (et en particulier parmi les musiciens dont les effectifs ont explosé au cours des quinze dernières années) que parmi les professions techniques : la durée annuelle moyenne de travail a diminué de 52 % entre 1987 et 2001 chez les artistes et de 24 % pour les professions techniques.

Un même profil sociodémographique pour les actifs du secteur

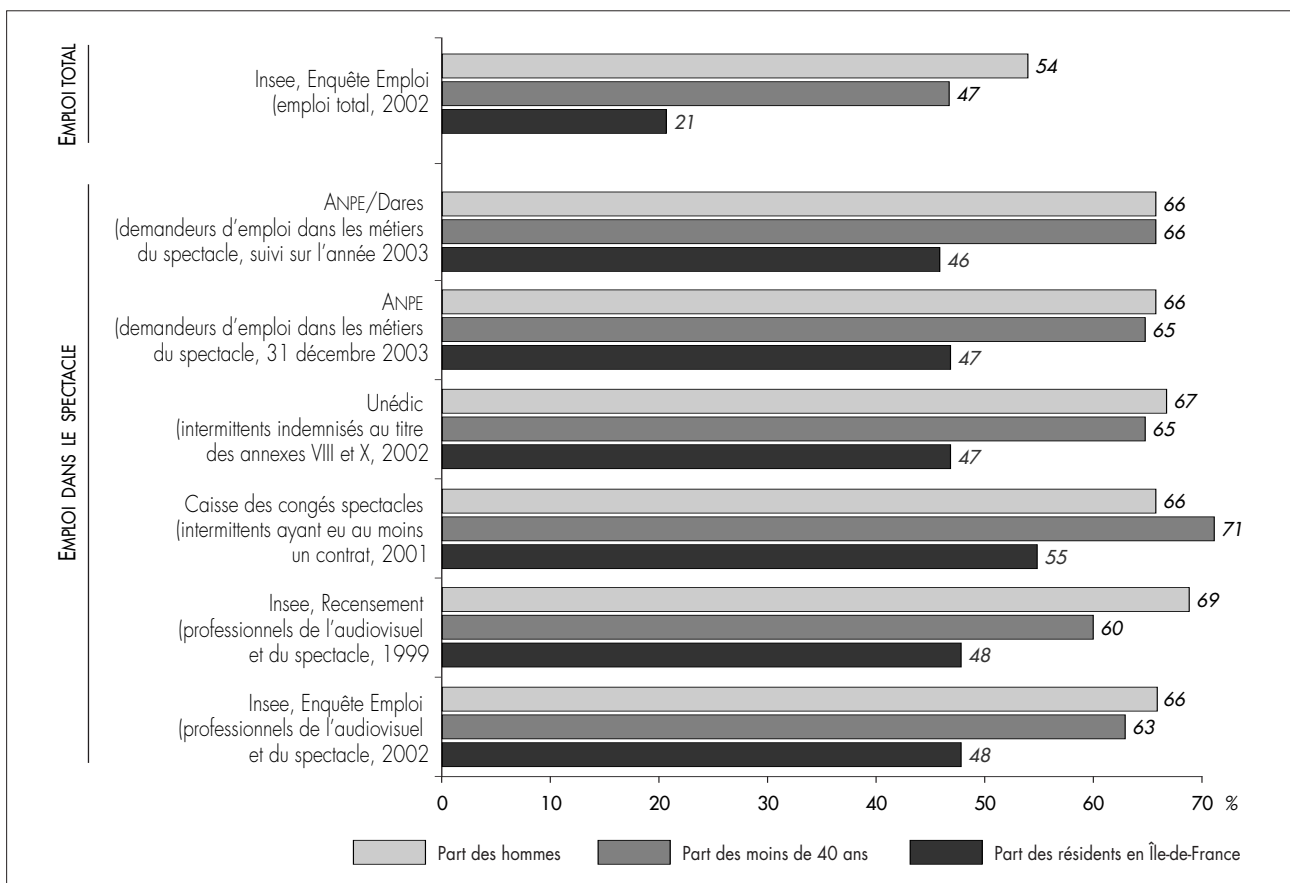
Malgré des approches et des champs différents, l'ensemble des sources statistiques décrivent sensiblement dans les mêmes termes les

caractéristiques sociodémographiques des actifs du secteur : les professionnels du spectacle sont plutôt des hommes, plutôt des jeunes, et ils habitent très largement en Île-de-France, même si cette dernière caractéristique a eu tendance à s'estomper au cours des dernières années (graphique 3).

Un emploi qui reste très masculin

L'emploi dans le spectacle est très masculin. Quelle que soit l'approche retenue, les hommes représentent environ deux tiers des effectifs, alors que la répartition hommes-femmes est maintenant presque égalitaire dans l'ensemble de la population active. Cette sur-

Graphique 3 – Part des hommes, des moins de 40 ans et des résidents en Île-de-France, dans l'emploi, selon les différentes sources



représentation masculine est légèrement plus marquée dans les métiers techniques que dans les métiers artistiques. Selon le Recensement de la population de 1999, la part des hommes est ainsi de 71 % parmi les « cadres, techniciens et ouvriers du spectacle » et de 66 % parmi les « artistes du spectacle ». Pour la seule population des intermittents, en 2001, la Caisse des congés spectacles recense 69 % d'hommes chez les « cadres, ouvriers et techniciens » et 64 % chez les artistes.

La masculinité de l'emploi dans le spectacle ne semble pas avoir subi d'évolution notable au cours des dix dernières années : le Recensement de la population atteste en effet d'une grande stabilité sur ce critère entre 1990 et 1999 (respectivement 68 % et 69 % d'hommes parmi dans les professions de l'audiovisuel et du spectacle). L'observation est corroborée, sur période plus longue, par les données de la Caisse des congés spectacles : 65 % d'hommes en 1987 et 66 % en 2001.

Une proportion élevée de jeunes

Les professionnels du spectacle sont plus jeunes que la moyenne des actifs : selon les différentes sources statistiques, les moins de 40 ans représentent environ deux tiers des actifs, contre moins de

50 % dans l'ensemble de la population active. Cette caractéristique a toutefois eu plutôt tendance à s'estomper légèrement depuis les dix dernières années, suivant en cela la tendance générale au vieillissement observée pour l'ensemble de la population active.

La part des moins de 40 ans dans le spectacle est plus importante dans les données émanant des sources professionnelles que dans celles fournies par les sources générales, attestant de la jeunesse de la population intermittente. Dans les sources générales, comme l'Enquête Emploi par exemple, les actifs travaillant sur CDI et les non-salariés se révèlent en moyenne plus âgés que les actifs sur CDD : dans l'Enquête Emploi 2002, la part des moins de 40 ans est ainsi de 77 % parmi les salariés sur contrat à durée déterminée, mais de 57 % parmi les salariés en contrat à durée indéterminée et de 47 % seulement parmi les non-salariés.

Une concentration des actifs en Île-de-France, mais plutôt moins marquée que par le passé

Environ un actif sur deux du spectacle réside en Île-de-France et ce, quelle que soit la source statistique retenue. Cette proportion est très largement supérieure à celle observée dans l'ensemble de la population active où la part des Français n'est que de 21 %.

Cette concentration géographique est toutefois en recul régulier depuis plusieurs années.

Le Recensement de la population révèle par exemple une légère diminution de la part des professionnels de l'audiovisuel et du spectacle résidant en Île-de-France entre 1990 et 1999 (respectivement 51 % et 48 %). Sur période plus longue, les données de la Caisse des congés spectacles montrent que la part des intermittents résidant en Île-de-France est passée de 75 % en 1987 à 55 % en 2001. Il est intéressant de noter que ce recul ne concerne que Paris *intra-muros* : un intermittent sur deux était parisien en 1987 contre à peine un sur trois (30 %) en 2001. La part des intermittents résidant dans les autres départements de l'Île-de-France a eu tendance, quant à elle, à demeurer stable.

Enfin, la concentration des actifs en Île-de-France est plus marquée pour les métiers techniques que pour les métiers artistiques. Selon le Recensement de la population de 1999, la part des professions techniques résidant en Île-de-France (tous statuts d'emploi confondus) est de 51 % contre 44 % pour les professions artistiques. L'écart est encore plus marqué pour la seule population des intermittents : respectivement 62 % et 46 %, d'après les données 2001 de la Caisse des congés spectacles.

Les apports spécifiques de chacune des sources statistiques

On trouvera ci-dessous les données les plus significatives de chaque source et non l'ensemble des données exploitables à partir de chacune d'elles (en particulier, pas de données socio-démographiques sur les individus, déjà présentées en p. 5-6).

Sources statistiques générales

Insee, Enquête Emploi

Approche de la pluriactivité

Selon l'Enquête Emploi 2002 de l'Insee, on peut estimer que 116 000 actifs environ exercent une profession de l'audiovisuel et du spectacle. Il s'agit ici de la profession déclarée par l'individu comme « profession principale ».

La part des professionnels de l'audiovisuel et du spectacle exerçant une activité secondaire est de 11 % contre 3 % pour l'ensemble des actifs. Cette caractéristique est plus marquée pour les artistes (16 % en moyenne, et jusqu'à 20 % pour certaines catégories comme celle des artistes de la musique et du chant) que pour les cadres, techniciens et ouvriers du spectacle (7 %).

L'activité secondaire est très rare chez les travailleurs indépendants (3 %) et chez les salariés

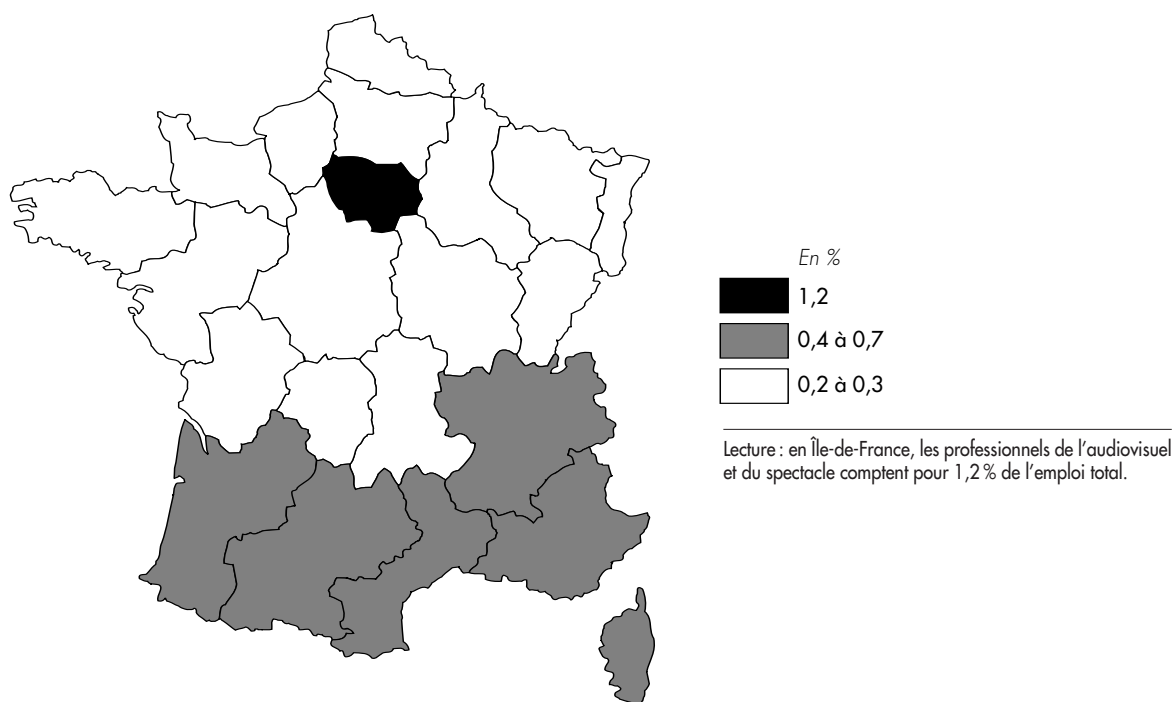
en CDI (6 %) de ces professions. Elle est, sans surprise, plus développée (22 %) chez les salariés en CDD (et donc, notamment, chez les intermittents).

Insee, Recensement de la population

Données régionales détaillées ; évolution sur longue période

Le Recensement de la population permet par ailleurs, toujours pour ces mêmes professionnels, de mesurer l'évolution de l'emploi entre 1990 et 1999 aux niveaux national, régional et local. On observe ainsi que le nombre d'actifs dans les professions de l'audiovisuel et du spectacle a augmenté de 37 % entre ces deux dates, contre 4 % seulement pour l'ensemble des professions au cours de la même période. Cette hausse de l'emploi a profité à toutes les régions françaises, et a été légèrement plus élevée en province qu'en Île-de-France.

Carte 1 – Part des professions de l'audiovisuel et du spectacle dans l'emploi total en 1999



Cette source permet en outre, tout comme l'Enquête Emploi, de préciser le niveau de diplôme, en moyenne élevé, des professionnels de l'audiovisuel et du spectacle. Pour ces derniers, la part des « bac + 2 » est ainsi de 35 % en 1999 contre 25 % pour l'ensemble de la population active occupée. Elle est en nette progression depuis 1990 (+ 13 %).

Insee, DADS

Volume de travail des salariés dans le spectacle et en dehors du spectacle

Environ 360 000 salariés ont travaillé au moins 1 heure dans le spectacle en 2001, toutes professions et formes d'emploi confondues. Parmi ces salariés, 110 000 ont effectué plus de 500 heures dans ce même secteur. Parmi les 250 000 autres, les trois quarts ont travaillé au moins une heure dans un secteur extérieur au spectacle.

Pour tous les salariés ayant travaillé au moins 1 heure dans le spectacle en 2001, la répartition globale du nombre total d'heures travaillées se répartit ainsi : 60 % dans le spectacle (dont cinéma et vidéo : 10 %, radio et télévision : 17 %, spectacle vivant : 31 %, édition d'enregistrements sonores : 2 %) et 40 % en dehors du spectacle.

En 2001, le secteur comprenait 24 200 établissements dont 17 300 dans le spectacle vivant et 6 900 dans l'audiovisuel.

Acoss

Données conjoncturelles sur l'emploi et la masse salariale

Selon les données de l'Acoss de mars 2004, les entreprises de l'audiovisuel et le spectacle vivant emploient respectivement 62 000 et 92 000 salariés (toutes professions confondues, y compris celles qui ne sont pas spécifiques au spectacle : secrétaires, comptables...). En moyenne annuelle, l'évolution de l'emploi salarié entre 1997 et 2004 a été de 4,6 % dans l'audiovisuel et de 7,2 % dans le spectacle vivant.

En mars 2004, le salaire moyen mensuel est de 2 400 euros dans l'audiovisuel et de 1 400 euros dans le spectacle vivant. Cette différence entre les deux secteurs a eu tendance à se réduire très légèrement entre 1997 et 2004 : tandis que le salaire moyen dans le spectacle vivant augmentait faiblement (+ 1,1 % par an), il diminuait au contraire de 0,4 % par an dans l'audiovisuel.

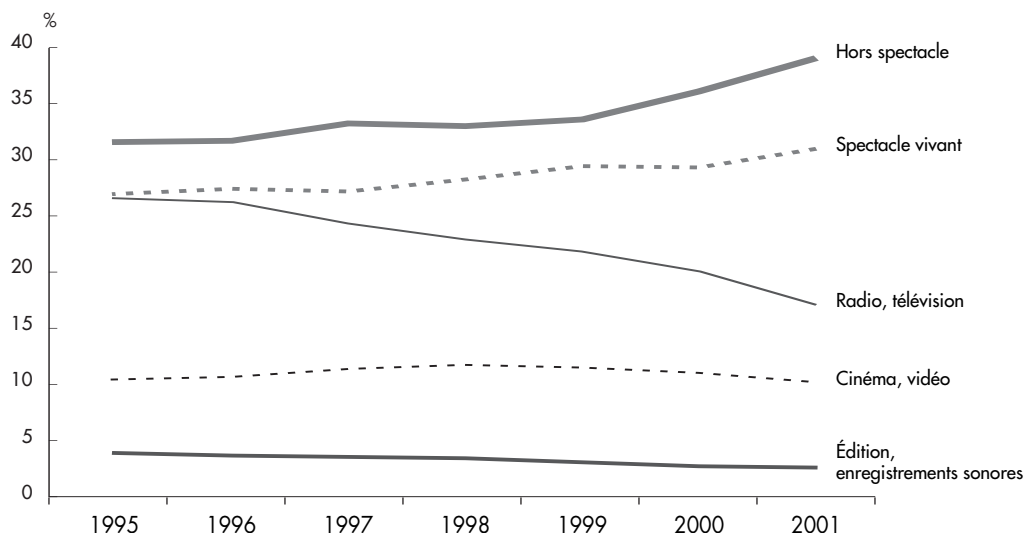
Sources statistiques professionnelles

Caisse des congés spectacles

Connaissance approfondie et en évolution du marché du travail intermittent

En 2001, la Caisse des congés spectacles recense environ 120 000 intermittents qui se répartissent en 62 000 artistes (dont 28 000 musiciens,

Graphique 4 – Répartition du volume d'heures travaillées des salariés ayant travaillé au moins une heure dans le spectacle, 1995-2001



23 000 comédiens, 5 000 danseurs), 20 000 cadres, 31 000 techniciens et 5 000 ouvriers.

L'évolution du marché du travail depuis une quinzaine d'années montre un net déséquilibre entre la croissance des effectifs d'intermittents (qui a triplé) et celle du volume de travail offert (qui a doublé). Les situations individuelles moyennes se sont globalement dégradées sur cette période (baisse continue du volume annuel moyen de tra-

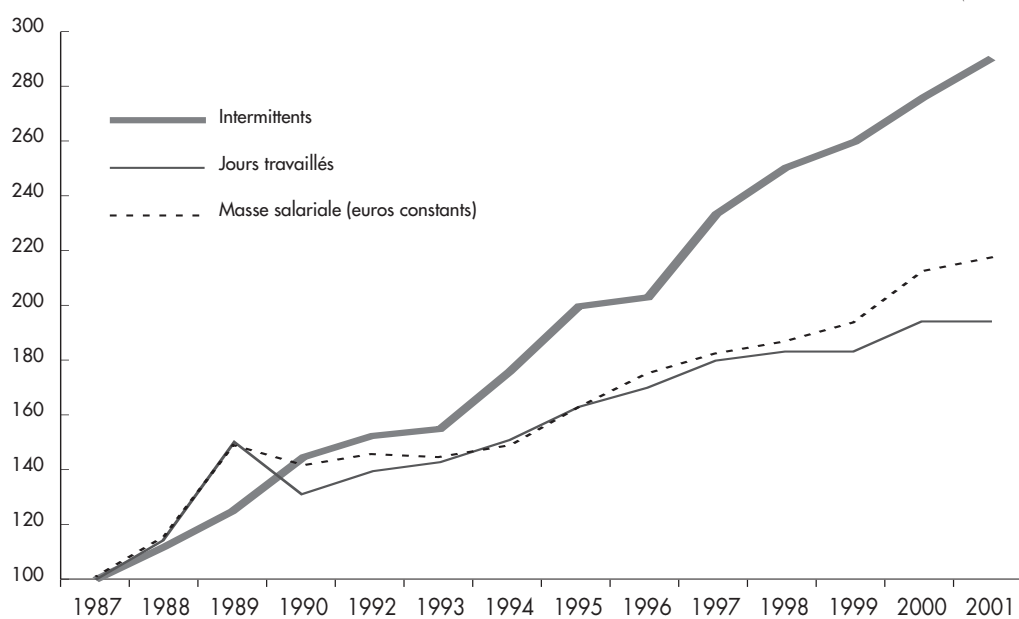
vail et de rémunération), en particulier pour les artistes.

Unédic

Évolution des effectifs, des cotisations prélevées et des prestations versées

Au cours de l'année 2002, l'Unédic recense environ 103 000 intermittents indemnisés au titre des annexes VIII et X du régime de l'assurance-

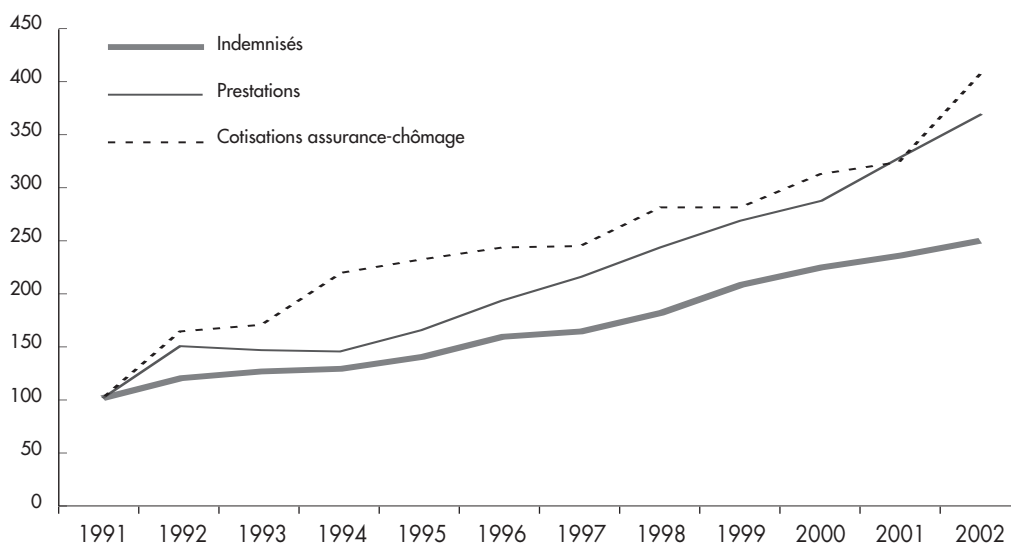
Graphique 5 – Évolution des effectifs intermittents, du nombre de jours travaillés et de la masse salariale correspondant aux contrats déclarés à la Caisse des congés spectacles, 1987-2001
(base 100 en 1987)



Données non disponibles en 1991.

Source : Caisse des congés spectacles/Cesta

Graphique 6 – Évolution des effectifs des prestations et des cotisations des annexes VIII et X, 1991-2002
(base 100 en 1991)



Source : Unédic

chômage. Le montant total des prestations versées à ces intermittents est de 957 millions d'euros alors que le total des cotisations encaissées atteint 128 millions d'euros.

Les effectifs indemnisés au titre des deux annexes, de même que les masses de prestations versées et de cotisations encaissées, se sont accrus très rapidement entre 1992 et 2002 : 109 % pour les effectifs, 150 % pour les prestations et 148 % pour les cotisations encaissées au titre de l'assurance-chômage.

Audiens

Connaissance des salariés intermittents et des salariés permanents

La source Audiens inclut l'ensemble des salariés ayant travaillé au moins une journée dans le spectacle et ce, quel que soit leur statut (intermittent ou permanent). Sur la période 1996-2000, le rythme moyen annuel d'évolution du nombre de salariés a été de 6 % pour les intermittents et de 8 % pour les permanents.

Chez les permanents, les personnels non-cadres sont largement majoritaires (81 % en 2000) et les artistes quasi inexistantes (2 %). Chez les intermittents, en revanche, les artistes représentent 59 % des effectifs et les personnels non-cadres, 30 %.

Afdas

Connaissance des entreprises cotisantes et des salariés bénéficiaires de la formation professionnelle

En 2003, environ 30 000 personnes travaillant dans le spectacle vivant et l'audiovisuel ont suivi un stage de formation. Environ 60 % d'entre elles ont un emploi permanent et 40 % sont intermittentes.

Près de 20 000 entreprises de l'audiovisuel et du spectacle vivant ont cotisé en 2003 pour le dispositif de formation professionnelle de l'Afdas. Le montant total des contributions collectées par ces mêmes entreprises s'élève à environ 60 millions d'euros pour cette même année.

ANPE culture-spectacle

Caractéristiques des demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle ; part des demandeurs indemnisés

Au 31 décembre 2003, on enregistre à l'ANPE culture-spectacle 141 000 demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle vivant et de l'audiovisuel, soit 3,7 % de plus qu'en fin 2002. Ils se répartissent à part sensiblement égale entre métiers artistiques et métiers techniques. Parmi ces demandeurs, 62 % sont indemnisés au titre du régime spécifique d'assurance-chômage.

Fichier historique de l'ANPE/Dares

Récurrence du chômage ; mesure de l'activité réduite des demandeurs d'emploi

Par ailleurs, l'exploitation du fichier historique des demandeurs d'emploi de l'ANPE par la Dares permet de suivre les demandeurs d'emploi rétrospectivement sur dix ans. Elle offre donc la possibilité d'une analyse de la récurrence du chômage et de l'activité réduite éventuellement exercée par les demandeurs d'emploi.

Sur les dix premiers mois de l'année 2003, la durée moyenne d'inscription des demandeurs d'emploi des métiers du spectacle à l'ANPE est de 8,9 mois pour les métiers artistiques et de 8,6 mois pour les métiers techniques. Pour ces mêmes demandeurs d'emploi, la part des mois accompagnés d'une activité réduite est de 56 % pour les métiers artistiques et de 53 % pour les métiers techniques.

Pour en savoir plus...

Sur l'ensemble des travaux 2003-2004 de la Commission :

« Emploi et spectacle. Synthèse des travaux de la Commission permanente sur l'emploi du Conseil national des professions du spectacle, 2003-2004 », *Note de l'Observatoire de l'emploi culturel*, n° 33.

Sur l'exploitation particulière des DADS de l'Insee :

Michel AMAR, Malik KOUBI, « Les entreprises du spectacle de 1995 à 2001. Emploi, salaires et gestion de la main-d'œuvre », *Insee Première*, n° 978, juillet 2004.

La Commission permanente sur l'emploi du Conseil national des professions du spectacle (CNPS)

Le CNPS, présidé par le Ministre de la culture, est une instance créée en 1993 dans le but d'« examiner et de suggérer les mesures propres à améliorer l'emploi culturel et les politiques de formation associées » (décret du 29 mars 1993). Il est composé de représentants des différents ministères (Culture, Intérieur, Budget, Emploi, Jeunesse et Sports...), de représentants des organisations syndicales de salariés et d'employeurs et de représentants des collectivités territoriales.

Dès 1993, le Conseil a créé en son sein une Commission permanente sur l'emploi chargée de rassembler et de mettre à disposition l'ensemble des travaux statistiques sur l'emploi dans le spectacle. Cette Commission s'est réunie à plusieurs reprises en 1994 et 1995. Elle a été réactivée en septembre 2003 par le Ministre de la culture, qui en a confié la présidence à Claude Seibel, inspecteur général honoraire de l'Insee, président du groupe « Prospective des métiers et qualifications » du Commissariat général du Plan.

Le secrétariat et le suivi technique de la Commission sont assurés conjointement par le Département des études et de la prospective (Dep) et la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS).

La Commission est composée de représentants des Ministères chargés de la culture et de l'emploi, des organisations syndicales de salariés et d'employeurs, des organismes de protection sociale et des collectivités territoriales.

Ses travaux ont bénéficié en outre de l'apport de plusieurs experts du monde de la recherche et de la statistique publique.

Au cours de l'année 2003-2004, la Commission s'est réunie huit fois, au rythme d'une réunion mensuelle dont l'ordre du jour et le contenu étaient préparés, dans l'intervalle, par une cellule technique restreinte.

à remplir et à adresser à : **La Documentation française**

124, rue Henri Barbusse, F-93308 Aubervilliers cedex – ☎ (33) 01 40 15 68 00

Nom et prénom

Organisme

Adresse

Code postal Ville Pays

Les derniers ouvrages parus dans la collection « Questions de culture »	<i>ISBN</i>	<i>Prix</i> €	<i>Nombre</i> <i>d'exemplaires</i>	<i>Total</i>
<input type="checkbox"/> Les tarifs de la culture	2-11-005275-9	20,00
<input type="checkbox"/> Regards croisés sur les pratiques culturelles	2-11-005276-7	20,00
<input type="checkbox"/> La valorisation économique du patrimoine	2-11-094274-6	25,00
<input type="checkbox"/> Les loisirs culturels des 6-14 ans	2-11-005480-8	25,00
<input type="checkbox"/> Les musiciens interprètes en France. Portrait d'une profession	2-11-094278-9	25,00
<input type="checkbox"/> Chiffres-clés. Statistiques de la culture. Édition 2003-2004	2-11-005688-6	16,50
Participation aux frais de facturation et port <u>par ouvrage</u>		4,95

Montant total à payer Chèque bancaire ou postal à l'ordre de M. l'agent comptable de la Documentation française Carte bancaire

N°

Date d'expiration

Signature

à remplir et à adresser à : **Département des études et de la prospective**2, rue Jean-Lantier – F-75001 Paris – ☎ (33) 01 40 15 79 99 (à l'attention de M^{me} Bricout)

Nom et prénom

Organisme Fonction

Adresse

Code postal Ville Pays

Les dernières livraisons de Développement culturel

- 140 – Les musiciens interprètes
- 141 – La valorisation économique du patrimoine : mesure et outils
- 142 – Les danseurs
- 143 – Transmettre une passion culturelle
- 144 – Les loisirs culturels des 6-14 ans

Les derniers ouvrages parus dans la collection « Les Travaux du DEP »

- Les grands groupes des industries culturelles. Fusions, acquisitions, alliances : les stratégies des années 1980-2000
- Les publics des archives départementales et communales. Profil et pratiques

Les ouvrages de la collection « Les Travaux du DEP » et « Développement culturel »,
réservés en priorité aux centres de documentation et aux bibliothèques,
sont téléchargeables dès leur parution sur www.culture.gouv.fr/dep